



Le 28 mai 2014

Monsieur Troy Nelson
Spécialiste principal de la réglementation et de la conformité
TGS-NOPEC Geophysical Company ASA
2100, Place du centenaire — 250, 5^e Rue S.-O.
Calgary (Alberta)
T2P 0R4

Monsieur,

Objet : Programme d'échantillonnage des fonds marins et des suintements de TGS-NOPEC Geophysical Company ASA et Multi Klient Invest AS — zone extracôtière du Labrador, 2014 à 2019 — Évaluation environnementale

Canada — Terre-Neuve-et-Labrador L'Office des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE), en consultation avec les organismes d'examen des pêches et de l'environnement de l'Office, a examiné le rapport d'évaluation environnementale (EE) mentionné ci-dessus.

Le rapport d'EE ne satisfait pas à toutes les exigences en matière de renseignements figurant dans le Document de détermination de la portée fourni à TGS-NOPEC Geophysical Company ASA le 4 avril 2014. Afin de satisfaire aux exigences de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve* et de la *Canada-Newfoundland and Labrador Atlantic Accord Implementation Newfoundland and Labrador Act* et de rédiger un rapport sur la décision de C-TNLOHE à la fin de l'évaluation, il convient de répondre aux commentaires ci-joints.

Vous pouvez communiquer avec moi à votre convenance pour discuter de ces commentaires. Veuillez me joindre au 709 778-1431 ou par courriel au dhicks@cnlopb.nl.ca.

Salutations,

Original signé par Darren Hicks

Darren Hicks
Analyste environnemental

c. c. D. Burley
E. Young